

REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

En Mairie de Grandris le LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020 A 20 H 30

Convocation du 8 septembre 2020

Présents : Pascale JOMARD, Guillaume LECANU, Stéphanie APPERCEL-CONVERT, Olivier GUYOMAR, Amandine DUBIEZ, Isabelle GRAMMARE, Didier VILLARD, Nadine BOUILLON, Robin DUSSAUCHOY, Frédéric CORGIER, Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER, Jean-Pierre GOUDARD, Lionel GUICARD.

Excusés : Guillaume CHATAIGNER, Morgane MARTHINET

Absent(e) : -

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance : Amandine DUBIEZ

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 27 JUILLET 2020 :

Le compte-rendu de la réunion du 27 juillet 2020 a été modifié selon les remarques de Jean-Pierre Goudard et les vérifications de Mme Jomard et est donc définitivement adopté.

COMMISSION DE CONTROLE DES ELECTIONS – LISTE DES PARTICIPANTS :

- Pour la liste Ensemble citoyen à Grandris
 - Didier Villard
 - Nadine Bouillon
 - Guillaume Chataigner
- Pour la liste Bien vivre à Grandris
 - Lionel Guisard
 - Jean-Pierre Goudard

COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS – LISTE OFFICIELLE DES PARTICIPANTS :

- Titulaires : Stéphanie Appercel-Convert, Guillaume Lecanu, Isabelle Grammare, Robin Dussauchoy, Amandine Dubiez, Olivier Guyomar
- Suppléants : Denis Maynard, Caroline Cortay, Grégory Compagnon, Morgane Marthinet, Lionel Guisard, Jean-Pierre Goudard

En l'absence d'un commissaire titulaire, des suppléants peuvent être sollicités par le président de la commission, de manière indifférente, en fonction de leur disponibilité.

La Commission se réunit une fois par an au mois de février sur demande du centre des impôts.

INFORMATION : AGENTS ET PLANNING DU MENAGE DE L'ECOLE

Le protocole sanitaire du mois de juillet pour l'école est resté le même pour la prise en compte des heures de ménage ce qui oblige tout de même à organiser le ménage à l'école tous les jours au lieu d'un jour sur deux.

Un recrutement a eu lieu pour compléter ces temps de ménage et deux jeunes filles ont été embauchées. Elles habitent à Grandris, ce qui permet une plus grande souplesse en cas de durcissement des règles sanitaires à l'école, ou d'absence d'un agent.

POINT RENTREE SCOLAIRE

Olivier GUYOMAR a expliqué que la rentrée s'était bien passée car les enseignants avaient déjà l'habitude de respecter le protocole depuis mai. Les enseignants sont particulièrement vigilants pour le brassage des classes car de nombreuses classes sont fermées dans le Rhône et il ne faudrait pas que des classes ferment car les parents seraient pénalisés.

Pour l'instant les enfants respectent bien les consignes mais beaucoup de temps est consacré au lavage des mains et au respect du protocole.

Robin DUSSAUCHOY trouve que la rentrée s'est bien passée et que les consignes sanitaires sont bien respectées sauf par quelques parents qui ne portent pas le masque dans le périmètre des 50 mètres autour de l'école.

Il est préconisé d'ajouter des affiches par la mairie afin de rappeler les bonnes pratiques.

Afin d'optimiser le lavage des mains à la cantine, Lionel GUIARD propose l'installation d'une rampe de robinet au niveau du bar directement dans la salle de l'Odyssée. Une demande de devis doit être faite pour réaliser cet équipement adapté aux enfants, permettant un gain de temps.

URBANISME : DROITS DE PREEMPTION

1 – Trois droits de préemption ont été présentés par Stéphanie APPERCEL

- Consorts COUTURIER – AM 31-160-162 – 1 Les Places
- M OLIVEIRA et Mme NOURISSON – AB 312-594 – 130 Grande Rue
- Mme CROUVEZIER-TRICOCHÉ Geneviève – AB 169-170-171 – 60 route de Roue

Le conseil a choisi à l'unanimité de ne pas user de son droit de préemption sur ces maisons.

COMPTE-RENDU DE TOUTES LES AUTRES COMMISSIONS COMMUNALES

1 – Vie associative

Frédéric CORGIER explique que le forum des Associations de Lamure sur Azergues s'est bien déroulé et que les salles municipales sont désormais ouvertes aux associations sous réserve de la signature d'un protocole sanitaire.

2 – Seniors

Isabelle GRAMMARE nous informe de l'annulation du repas de Noël des anciens dans sa forme actuelle pour cette année et de son remplacement d'un colis pour tous les bénéficiaires, livré à domicile par les conseillers municipaux.

3 – Environnement et développement durable :

Stéphanie APPERCEL a résumé la rencontre sur le terrain avec le CNPF/CRPF concernant le diagnostic sylvicole. Le CNPF/CRPF est très en retard selon Jean-Pierre GOUDARD en termes de gestion de nouvelles essences pour la forêt. La plantation d'Acacias est préconisée pour remplacer les Douglas ainsi que d'autres essences.

Guillaume LECANU a également parlé du réchauffement climatique et du fait que le Ris est à sec.

4 – Communication

Clotilde LEREVEREND-CHARPENTIER nous a dit que le BIM avait été bien apprécié des Grandrisiens, suite à de nombreux retours positifs. Facebook est très efficace pour la communication municipale puisque durant le mois d'août 11 000 personnes ont été touchées par les publications.

5 – Relations commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs

Guillaume LECANU fait le bilan du premier marché nocturne qui a drainé environ 400 personnes. Le deuxième a dû être annulé pour cause de mauvais temps et le dernier aura lieu le 18 septembre.

6 – Finances

Guillaume LECANU explique les travaux préliminaires qui doivent être réalisés dès maintenant pour préparer le budget de 2021. Un fichier est en préparation et sera envoyé rapidement à tous les responsables de commission.

7 – Santé, sécurité et veille sanitaire

En ce qui concerne l'ouverture d'un centre de santé, Pascale JOMARD confirme que le Centre Hospitalier TARARE-GRANDRIS est prêt à louer des locaux à la Mairie, pour un coût réduit permettant de couvrir les charges de ces locaux.

Une réunion dans les prochains jours avec l'ARS nous permettra de comprendre les conditions de participation au programme « 400 médecins », en particulier des financements possibles dans ce contexte. Le budget prévisionnel sera affiné et présenté rapidement aux conseillers municipaux.

La campagne de communication et de marketing va être lancée dès novembre car le recrutement est le point clé de ce projet.

8 – Voirie :

Olivier GUYOMAR nous informe que le PATA va être posé dans les prochains jours. Par ailleurs, la deuxième période de fauchage va commencer et devrait être moins longue à cause de la sécheresse.

La commission va contacter l'Agence Technique Départementale pour une étude de circulation dans le centre bourg de Grandris. La municipalité propose de faire un enrochement sur la voie communale au niveau des travaux de M. SABY.

Concernant l'assainissement de la commune de Grandris, certains tronçons ne sont pas répertoriés dans le plan cadastral représentant les limites de compétence de la COR et doivent être gérés par la commune. Pour certains travaux, le service assainissement de la COR refuse d'intervenir. Jean-Pierre GOUDARD et Lionel GUIARD demandent que la municipalité reste ferme quant à la compétence assainissement qui appartient désormais à la COR. Olivier GUYOMAR et Pascale JOMARD font de leur mieux pour

résoudre les problèmes quotidiens avec ces difficultés récurrentes. Pascale JOMARD informe le conseil avoir mis ce point à l'ordre du jour de sa prochaine rencontre avec Patrice VERCHERE, président de la COR.

Olivier GUYOMAR a également évoqué le problème des déchets dans le local du centre bourg, il propose une réunion de quartier sur ce sujet.

9 – Vie des quartiers et hameaux – Nouveaux arrivants – Participation citoyenne

Nadine Bouillon nous a fait un point sur le retour des questionnaires sur la mobilité.

Elle a recensé 41 réponses et la conclusion est que les personnes les plus touchées par le manque de transport sont les personnes âgées de plus de 80 ans qui ne sont plus véhiculées.

Pascale JOMARD est intervenue pour dire que la COR va entamer une réelle réflexion sur le sujet au regard du non fonctionnement du co-voiturage et des problèmes liés au transport à la demande dans notre secteur.

10 - Bâtiments communaux et entretien du patrimoine :

Amandine DUBIEZ fait un point sur l'Odyssée et la note d'opportunité rendue par l'Agence Technique Départementale. Une étude budgétaire devra être réalisée pour prévoir une rénovation globale du bâtiment en plusieurs lots sur plusieurs années.

L'escalier de l'Étoile est en cours de finition et des petits problèmes persistent. Les travaux devraient se terminer à la fin du mois.

Le prix de la rampe a été augmenté pour correspondre aux normes PMR de 1 000 € à 3 000 €.

PREPARATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Pascale JOMARD précise que le règlement intérieur du Conseil Municipal doit être adopté avant le 31 décembre et propose de travailler à partir du modèle de l'AMF pour nous soumettre un premier jet.

Les propositions et idées sont les bienvenues et les membres du conseil sont invités à réfléchir sur ce sujet et à envoyer leurs suggestions à Pascale.

QUESTIONS DIVERSES

Lionel GUIARD nous informe de la part d'Agnès GUIARD que l'Assemblée Générale du Comité des fêtes aura lieu le 25 SEPTEMBRE à 19h à la Salle de l'étoile.

Pascale JOMARD évoque le sujet des ouvertures de salles aux particuliers qui redemandent à nouveau de pouvoir louer les salles communales et propose la mise en place d'un nouveau protocole.

La Séance est levée à 21H40.

Ce compte rendu a été validé par le Maire et ses Adjointes et sera formellement adopté par le Conseil Municipal lors de la prochaine séance.